



**OFFICE SOCIAL  
COMMUN À MAMER**  
Bertrange  
Dippach  
Kehlen  
Kopstal  
Leudelange  
Mamer  
Reckange-sur-Mess

		TJr
	COMMUNE DE RECKANGE-SUR-MESS	
	02 SEP. 2022	
	ENTRÉE	

Mamer, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

**Aux membres du conseil d'administration  
de l'Office social commun à Mamer**

**Concerne: réunion 10/2022 du conseil d'administration de l'office social commun  
en date du 14.09.2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17, alinéa 1 de la loi du 18.12.2009 organisant l'aide sociale, j'ai l'honneur de vous convoquer à la **10<sup>e</sup> réunion** en 2022 du conseil d'administration de l'office social commun qui aura lieu

**mercredi, le 14.09.2022 à 17.00 heures  
dans la salle de réunion du conseil communal au Mamer Schlass,  
1, Place de l'Indépendance à Mamer.**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du registre aux délibérations du 18.08.2022
2. Gestion journalière
3. Divers

Conformément à l'article 8 du règlement d'ordre intérieur, les dossiers administratif et social à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat de l'office social commun.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le conseil d'administration

Jean-Marie KERSCHENMEYER

*Copie de la présente est adressée aux collègues des bourgmestres et échevins des communes-membres*